

POLITIQUE LINGUISTIQUE

Année scolaire 2020-2021

INTRODUCTION

La présente politique linguistique vise à établir les contextes d'utilisation, d'enseignement et d'apprentissage des différentes langues en usage à l'école secondaire De Rochebelle, ainsi que les mesures favorisant l'amélioration de leur qualité. L'application des mesures de cette politique linguistique s'est accomplie par l'action conjuguée de tous les éducateurs. Le rôle de la direction a été de donner forme à cette politique et d'en soutenir l'action; les interventions concrètes des éducateurs auprès des élèves en assurent le succès. Cette politique fait d'ailleurs partie des orientations du projet éducatif de l'école.

MODALITÉS DE PRÉSENTATION

La transmission de la politique linguistique aux enseignants se fait au début de l'année scolaire par les membres du comité. Les enseignants de langue sont responsables de la présentation de la politique auprès des élèves dès les premières semaines de cours. La direction du PEI informe les parents et assure un renforcement auprès des élèves. La politique linguistique est disponible sur le site de l'école.

MODALITÉS DE RÉVISION ET DE SOUTIEN

Cette politique linguistique est révisée et actualisée annuellement la coordonnatrice pédagogique du PEI et un membre de la direction. De plus, par ses politiques de supervision pédagogique et de perfectionnement, l'école encourage son personnel à s'investir individuellement dans une démarche de développement professionnel et d'actualisation de ses compétences, notamment par rapport à la qualité de la langue. C'est ainsi que quatre fois par année, tous les enseignants de français et d'anglais sont invités à suivre les formations offertes par la Commission scolaire des Découvreurs lors des journées pédagogiques ou encore à aller rencontrer les conseillers pédagogiques de ces matières qui viennent à l'école deux demi-journées par mois. Enfin, l'école s'engage à soutenir financièrement toutes les activités de perfectionnement de l'IB concernant la *langue et littérature*, française et anglaise, telles que définies dans le cadre de cette politique.

FRANÇAIS

Le français est la langue d'expression et de communication usuelle pour tous les éducateurs et les élèves.

La maîtrise de la langue française est une priorité pour l'école secondaire De Rochebelle, notamment dans le but de préserver la richesse de cette langue dans le contexte national et mondial actuel, et doit, à ce titre, interpeler tous les membres du personnel. Ainsi donc, c'est par un enseignement rigoureux de la langue française que l'école De Rochebelle prépare tous ses élèves à communiquer leur pensée de manière responsable et à s'ouvrir sur le monde; tous les membres de l'école se sentent responsables du maintien

et de l'amélioration de la qualité du français dans l'école.

Voici les dispositions qui assurent la mise en place de la politique linguistique concernant le français

- Au début de l'année scolaire, une planification verticale et horizontale de la progression des apprentissages en français est faite par tous les enseignants de français de la 1^{re} à la 5^e secondaire.
- Afin de favoriser l'utilisation d'une langue précise et variée convenant au contexte et à l'intention, chaque classe d'enseignement du français est pourvue de grammaires, de dictionnaires Robert ou Larousse, de Multi dictionnaires des difficultés de la langue française, de recueils de conjugaisons de verbes, de dictionnaires des synonymes et des cooccurrences pour tous les élèves.
- Afin de favoriser l'importance de la lecture, l'école a instauré dans toute l'école une période de lecture obligatoire, la période **L.I.S.E.** C'est ainsi qu'à la 3^e période de la journée, peu importe la matière, tous les élèves sont en situation de **Lecture Ininterrompue en Silence à l'École.**
- Des projets de lecture et d'écriture enrichissants et variés sont proposés aux élèves à tous les niveaux du secondaire. Tous les types de lecture et d'écriture sont abordés durant les 5 années du PEI; la fable, le conte, la nouvelle, le roman, la poésie, la pièce de théâtre, l'article de revue, de journal, l'article critique, la lettre ouverte, la bande dessinée, le roman graphique, le blogue, etc.
- En plus de la panoplie d'œuvres classiques et contemporaines disponibles à la bibliothèque, différentes activités sont proposées par la bibliothécaire tout au long de l'année scolaire : présentation en classe de différents ouvrages et romans, quiz, concours de la lecture du mois, etc.
- Des stratégies variées correspondant aux différents types de textes et de discours (courant, descriptif, explicatif, narratif, poétique, argumentatif, etc.) sont enseignées pendant les 5 années du PEI afin de favoriser la pensée créative et critique autant à l'oral qu'à l'écrit.
- Plusieurs activités de promotion de la langue française sont organisées : visite d'auteurs, sorties au théâtre, présentations orales pendant les projets interdisciplinaires de la 1^{re} à la 5^e secondaire, etc.
- Les mots-consignes du PEI pour la *Langue et la littérature* sont fréquemment utilisés, particulièrement dans les évaluations critériées du PEI, dès la 1^{re} secondaire assurant ainsi leur acquisition et compréhension en prévision de l'épreuve informatisée de *Langue et littérature* de 5^e secondaire.
- Afin de favoriser le respect des droits de propriété intellectuelle, les conventions bibliographiques et de citations des sources sont enseignées au 1^{er} cycle du secondaire et appliquées dans toutes les matières de la 1^{re} à la 5^e secondaire. Ces règles de rédaction sont consignées dans le *Guide méthodologique* de l'agenda scolaire de l'élève du PEI.
- Tous les superviseurs de projet personnel s'assurent de la qualité de la langue dans les travaux remis dans le cadre de la réalisation du projet.
- Tout au long de l'année, les élèves éprouant des difficultés en français sont inscrits aux activités de soutien pédagogique : pairs aidants (1^{er} cycle), récupération (1^{re} à 5^e secondaire)

Les enseignants des matières autres que l'anglais et l'espagnol privilégient les actions suivantes:

- exiger et vérifier l'acquisition du vocabulaire et de l'orthographe propres à leur matière;
- vérifier l'acquisition des mots-consignes du PEI propres à leur matière;
- soigner et varier la complexité de la formulation des consignes et s'assurer que les élèves les comprennent bien en situation d'apprentissage;

- corriger les formulations incorrectes, présenter aux élèves la correction des erreurs les plus fréquentes autant à l'oral qu'à l'écrit; des dictionnaires Robert et Larousse sont à la disposition des élèves dans toutes les classes d'enseignement autres que celles de l'anglais et espagnol.

ANGLAIS

Dès leur entrée au secondaire, tous les élèves sont inscrits au programme d'anglais enrichi, *Enriched English Second Language*. Cependant, comme leur niveau de maîtrise de la langue seconde diffère énormément, une mise à niveau est faite en 1^{re} secondaire. Ainsi, afin de respecter leur niveau d'apprentissage de l'anglais, les élèves du 1^{er} cycle commencent en phase 2 (niveau débutant), puis passent en phase 3 (intermédiaire) en 2^e secondaire. En 3^e secondaire, ils atteignent la phase 4. En 4^e secondaire, les élèves poursuivent avec l'enseignement de l'anglais du *Language and literature guide*. Il en va de même pour tous les élèves de 5^e secondaire qui poursuivent en anglais langue maternelle et sont inscrits à l'examen informatisé de l'IB de *Langue et littérature* en anglais de fin d'année; tous ceux qui ont réussi l'épreuve informatisée du PEI reçoivent le certificat bilingue de l'IB.

Voici les dispositions qui assurent la mise en place de la politique linguistique concernant l'anglais :

- Au début de l'année scolaire, une planification verticale et horizontale de la progression des apprentissages de l'anglais est faite par tous les enseignants d'anglais de la 1^{re} à la 5^e secondaire.
- Des projets de lecture enrichissants et variés (romans, revue, journaux, théâtre, poésie) sont proposés aux élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire.
- Une section entière de la bibliothèque de l'école est réservée aux ouvrages en langue anglaise : romans, revues, bandes dessinées, etc.
- Les mots-consignes du PEI pour *Acquisition de langue* sont fréquemment utilisés de la 1^{re} secondaire à la 3^e secondaire, particulièrement dans les évaluations critériées du PEI. Ceux de *Language and literature* le sont à partir de la 4^e secondaire afin d'en favoriser l'acquisition et la compréhension auprès de tous les élèves en prévision de l'épreuve informatisée de *Language and literature* de 5^e secondaire.
- Les élèves qui éprouvent des difficultés bénéficient d'un système de pairs aidants et d'aide aux devoirs au 1^{er} cycle; des cours de récupération sont offerts par les enseignants à tous les niveaux.
- Des voyages de niveau, échanges, culturels et linguistiques dans des contrées anglophones sont proposés habituellement à chaque année. Cependant, ils ont été annulés cette année en raison de la pandémie. L'école offre habituellement:
 - Voyage échange à Vancouver 1^{re} secondaire
 - Voyage de niveau : Toronto pour tous les élèves de 1^{re} secondaire
 - Voyage de niveau : Boston pour tous les élèves de 2^e secondaire
 - Voyage de niveau : Philadelphie pour tous les élèves de 3^e secondaire
 - Voyage de niveau : New York pour tous les élèves de 4^e secondaire
 - Voyage de niveau : Washington-New York pour tous les élèves de 5^e secondaire
 - Voyage (linguistique et culturel) 2^e cycle dans un ou plusieurs pays anglophones

- Le tableau ci-dessous illustre les phases d'acquisition de l'anglais relativement au PEI de l'IB :

Niveaux	1 ^{re} secondaire	2 ^e secondaire	3 ^e secondaire	4 ^e secondaire	5 ^e secondaire
<i>Enriched English Second</i>	<i>Language acquisition Phase 2</i>	<i>Language acquisition Phase 3</i>	<i>Language acquisition Phase 4</i>		
<i>Language and literature</i>				<i>Language and literature</i>	<i>Language and literature</i>

- Les élèves désirant réaliser leur projet personnel de l'IB en anglais peuvent le faire.

ESPAGNOL

L'espagnol comme la langue tierce est intégré à la grille-matières. Ainsi, les élèves reçoivent un total de 200 heures de cours d'espagnol en 2^e et 3^e secondaire, mais réussissent l'équivalent d'un programme de 300 heures.

Voici les dispositions qui assurent la mise en place de la politique linguistique concernant l'espagnol

- Une section de la bibliothèque de l'école est réservée aux ouvrages en langue espagnole : romans, revues, etc.
- Un cours d'Espagnol en option est offert en 5e secondaire.
- Des voyages linguistique et culturel dans des contrées hispanophones sont proposés aux élèves. Cependant, ils ont été annulés cette année en raison de la pandémie. L'école offre habituellement :
 - Costa Rica ou Espagne aux élèves de 3^e et 4^e secondaire
 - Échange linguistique de trois mois avec des élèves en Espagne et au Mexique pour les élèves de 4^e secondaire.
- Le tableau ci-dessous illustre les phases d'acquisition de l'espagnol relativement au PÉI de l'IB :

	1 ^{re} secondaire	2 ^e secondaire (VEM/IB)	3 ^e secondaire (VEM/IB)	4 ^e secondaire (IB)	5 ^e secondaire
Espagnol	-----	Acquisition de langues Phase 1	Acquisition de langues Phase 3		Acquisition de langues Phase 5

- Les élèves désirant réaliser leur projet personnel en espagnol peuvent le faire.
- Tout au long de l'année, les élèves éprouvant des difficultés en espagnol sont inscrits aux activités de soutien pédagogique et de récupération.